



Cofinancé par
l'Union européenne

Depuis 1957, le FSE+, instrument de solidarité européenne, permet à l'Union Européenne de favoriser des actions de formation, d'emploi et de santé dans tous les états membres en investissant dans les citoyens européens et dans leurs compétences.

Pour l'année 2023 en Bourgogne Franche-Comté, ce seront plusieurs dizaines de salariés qui se reconvertiront grâce au soutien du FSE+ dans le cadre de l'opération :

Mutations économiques, Systèmes de formation
Formation continue des salariés et anticipations des mutations économiques
« Soutien à la reconversion professionnelle des salariés »

Le projet « Financement des Projets de Transition Professionnelle » s'inscrit dans un partenariat engagé au titre du programme opérationnel national FSE + « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences 2021 / 2027 ».

Le Fonds Social Européen intervient à hauteur de 58,33 % sur les coûts pédagogiques des dossiers financés par Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté dont la formation se déroule tout ou partie sur l'année 2023.

L'objectif spécifique de cette intervention auprès du Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté est la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle.